

## La situation au 19 mars 2020

Destinataires : 55 communes, conseillers communautaires, presse

Madame, Monsieur,

Depuis le 14 mars 2020, la France est en phase de niveau 3 dans la lutte contre la pandémie due au virus Covid-19. La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a activé son plan de continuité d'activité depuis le vendredi 13 mars 2020. Ce plan a pour objectifs :

- De participer à l'atténuation de la crise sanitaire que nous traversons,
- De protéger les agents sur leur lieu de travail,
- D'assurer une continuité de service essentielle à la vie de nos concitoyens.

### LES SERVICES QUI FONCTIONNENT

- Aide et accompagnement à domicile (SAAD).
- Soins infirmiers à domicile (SSIAD).
- Collecte des ordures ménagères.
- Factures fournisseurs traitées par le service comptabilité.
- Accueil téléphonique.
- Maisons médicales et de santé : les maisons de santé pluridisciplinaires d'Aspet et de Saint-Martory sont centres d'accueil et de dépistage pour les personnes potentiellement contaminées, après orientation par un professionnel de santé. Un protocole spécifique de désinfection a été mis en place. Une organisation se met en place à la maison médicale de Salies-du-Salat pour qu'elle puisse devenir également un centre de dépistage. Un protocole de désinfection est mis en place.
- Le site internet de la communauté de communes [www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr) est mis à jour très régulièrement en cette période de crise, vous pouvez y retrouver des liens vers les sites gouvernementaux et les dernières recommandations sanitaires.
- La page Facebook de la collectivité [www.facebook.com/cagiregaronnesalat](https://www.facebook.com/cagiregaronnesalat) est elle aussi active et partage nombre d'informations utiles, n'hésitez pas à la consulter.
- Assistantes maternelles / RAM : les assistantes maternelles ne sont pas concernées par la suspension de l'accueil, néanmoins avec les mesures de confinement, certains parents ont suspendu l'accueil de leur enfant. Le Relais assistantes maternelles est fermé, cependant un suivi est assuré par messagerie. En cas de questionnements, assistantes maternelles ou parents sont invités à adresser un message à l'adresse suivante : [ramlespetitsdiabiles@cagiregaronnesalat.fr](mailto:ramlespetitsdiabiles@cagiregaronnesalat.fr)

## LES SERVICES SUSPENDUS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

### Enfance Jeunesse / Petite Enfance :

- Les accueils sont fermés (ALAE, centres de loisirs, multi-accueils, RAM) et tous les voyages prévus sont annulés.
- Concernant les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire :
  - L'organisation d'un service périscolaire sera assurée dans la mesure où chaque commune nous communiquera son besoin à l'avance (mail envoyé ce jour aux mairies et aux écoles).
  - L'organisation d'un service crèche pourra être assuré dans la mesure où la demande sera exprimée et justifiée selon les règles en vigueur. Il pourra s'envisager une ouverture mutualisée sur un seul site sur le territoire Cagire Garonne Salat, en coordination avec la crèche associative de Saint-Martory également.

### Équipements sportifs :

- Gymnase d'Aspet fermé.
- Tennis couvert de Saint-Martory fermé.

### Service déchets :

- Déchetteries Mane et Saint-Martory fermées.
- Déchetterie Aspet fermée (le SIVOM SGMA a suspendu ses services).
- Les points tri ne sont plus collectés (le centre de traitement des recyclables est fermé).

### Permanences et tiers-lieu :

- Les permanences (service local de l'habitat, conseiller info énergie, cap emploi) au siège et sur les pôles ne sont plus assurées en présentiel, mais possibilité de joindre les conseillers par mail ou téléphone.
- Le tiers-lieu basé au pôle de Saint-Martory est fermé.
- Restos du Cœur : la période de distribution hivernale est terminée.

### Tourisme :

- Office de tourisme communautaire et Bureaux d'information touristique fermés.
- Bonnefont : stages & événements annulés jusqu'à nouvel ordre.

Pour joindre la cellule de crise de la communauté de communes :  
secretariat@cagiregaronnesalat ou 05 61 98 49 30

Un point au jour le jour est fait sur l'évolution de la situation, et sur le fonctionnement des services. Une information vous sera donnée tous les jeudis, voire plus si nécessaire.